

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 16 juin 2017

Paquet à 10 €, pour la Confédération des buralistes c'est non !

La Confédération des buralistes réaffirme son opposition la plus totale à une augmentation du prix du paquet de cigarettes à 10€, suite à une interview d'Agnès Buzyn, la nouvelle ministre de la Santé dans le Parisien. Elle appelle à faire de la lutte contre le marché parallèle une priorité de Santé publique, par l'instauration d'un grand plan de lutte.

Elle prend d'ailleurs ses responsabilités contre le marché parallèle en mettant à disposition du marché la LCB, la seule cigarette vendue en exclusivité en France et que l'on ne trouve pas à l'étranger.

Dans une interview au Parisien, Agnès Buzyn, la nouvelle ministre de la Santé ne se dit pas opposée au paquet à 10€. La Confédération des buralistes, elle, réaffirme son opposition la plus totale à une telle hausse. Car, augmenter le prix du paquet à 10€ - soit une hausse de 43 % du prix actuel de la marque la plus vendue - ne ferait que pousser plus de fumeurs à aller acheter leur tabac aux frontières, dans la rue, ou sur Internet. « Le marché parallèle avoisine déjà les 30 %, combien cela sera-t-il si on augmente les prix d'une façon aussi brutale ? Un marché parallèle dont tous savent qu'il alimente les réseaux mafieux », s'insurge Pascal Montredon, président de la Confédération des buralistes.

Les buralistes appellent à faire de la lutte contre le marché parallèle du tabac une priorité de Santé publique. « S'ils veulent vraiment faire baisser le tabagisme, qu'ils commencent à établir un grand plan de lutte contre ce fléau, qui décrédibilise toute politique de Santé publique ! », affirme Pascal Montredon.

Un grand plan de lutte avec comme principales mesures :

- Une coordination entre Douanes, Police nationale, Gendarmerie et la magistrature
- Des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique
- Des actions coup de poing aux frontières, sur les circuits de livraison des colis, dans les quartiers où le trafic sévit
- Des conventions avec les expressistes pour refuser le tabac acheté sur Internet
- Des contrôles renforcés auprès des autocaristes organisant des voyages dans les pays voisins
- Renforcement des sanctions : fermeture immédiate d'un commerce vendant des cigarettes de contrebande
- Faire punir par la loi tout acheteur de tabac sur le marché parallèle au titre de receleur

La Confédération des buralistes, en lançant LCB (La Cigarette du Buraliste), s'engage à son niveau contre le scandale du marché parallèle car c'est la seule cigarette que l'on ne trouvera que chez les buralistes français. Une initiative destinée à frapper les esprits, à montrer que le réseau prend ses responsabilités et agit concrètement à son niveau.